

**19-20-21 novembre 1971, Québec**

**Clôture du 16<sup>e</sup> Congrès du Parti Libéral du Québec**

Madame la Présidente,  
Mes chers collègues,

Je voudrais remercier très chaleureusement le président du caucus, M. Louis-Philippe Lacroix, qui avec la verve qu'on lui connaît a su exprimer des paroles extrêmement chaleureuses à mon endroit.

Nous avons eu un congrès, comme il vous l'a dit lui-même, qui se trouve, je crois, lorsqu'on examine les quelques centaines de résolutions qui ont été discutées, qui ont été adoptées dans plusieurs cas, et qui certainement, comme je l'ai dit vendredi, pourront influencer la législation du gouvernement puisque c'est une tradition dans notre Parti – et c'est véritablement la preuve de son caractère démocratique, de son sérieux et de sa vitalité – c'est une tradition dans notre Parti que les résolutions votées influencent l'action du Gouvernement. Nous avons eu en fin de semaine le véritable reflet de la société québécoise, où des représentants de toutes les régions, de toutes les classes, de tous les groupes culturels ont pu discuter et dialoguer entre eux et arriver, dans ces discussions toujours ouvertes, positives et parfois un peu vives – c'est normal dans l'état de la société actuelle puisque nous la représentons – ont contribué avec solidarité par leur participation à faire avancer la société québécoise.

Je veux féliciter très chaleureusement les dirigeants du Parti, les responsables du Congrès – on sait ce que cela représente en matière d'organisation – tous ceux qui sont venus ici, qui ont participé, tous ceux qui par leur présence et leur verve et leurs paroles et leur contribution ont démontré jusqu'à quel point notre Parti est uni et fort et vigoureux. Je voudrais également signaler, comme l'a fait M. Louis-Philippe Lacroix tantôt, la participation des jeunes. On me donnait quelques informations tantôt selon lesquelles quelque sept cents jeunes ont participé au Congrès. Il a raison: jamais autant de jeunes n'ont participé à un congrès du Parti libéral.

Lorsque nous avons pris le pouvoir il y a quelque cinq cents jours, il y avait plusieurs problèmes majeurs qui se trouvaient devant le gouvernement, et c'est sans répit, comme il l'a signalé, que nous avons œuvré. Il y avait la question de la construction, la question de l'assurance-santé, la situation financière et le chômage.

L'assurance-santé? On sait ce qui est arrivé dans d'autres provinces, dans d'autres pays, jusqu'à quel point cela a été une situation difficile. Nous l'avons réglée, et je pense que l'ensemble de la population québécoise, y compris les médecins, se sont déclarés satisfaits des propositions que nous avons faites. Et nous l'avons réglée à \$15 millions de moins que le chef de l'aile centriste du Parti québécois – parce qu'il y a plusieurs partis dans ce parti-là- le Dr. Camille Laurin voulait qu'on donne aux médecins. Imaginez, eux qui se disent proches des travailleurs ! Ceux qui sont ici et qui représentent les comtés des

travailleurs où il y a des députés péquistes doivent savoir, eux et les travailleurs de ces comtés-là, que le Parti québécois voulait qu'on donne \$15 millions de plus à des gens qui se sont déclarés satisfaits avec ce que nous avons donné.

C'est une preuve de plus que c'est le Parti libéral qui sait le mieux gouverner dans les périodes de crise et les périodes de difficultés. L'assurance-santé, c'est une chose dont on parlait depuis des générations, et c'est nous qui l'avons appliquée! Parce que ce qui est difficile, ce n'est pas de présenter un projet de loi, ce n'est même pas de le voter, mais c'est de l'appliquer à la satisfaction de la population.

La situation financière, on sait comme c'est fondamental pour tout gouvernement et particulièrement pour le mien. On sait que sans des finances saines toute action du gouvernement peut être paralysée. On ne fait pas des manchettes avec une administration financière saine. On ne fait pas des manchettes quand on réduit, comme on l'a fait nous autres Libéraux depuis que nous sommes au pouvoir, les taux de croissance dans le cas de l'administration des hôpitaux ont été réduit en deux ans de 18 % à 10 %.

Même chose dans le domaine de l'éducation. Le rattrapage dans le domaine des dettes scolaires, dans le domaine des dettes des hôpitaux aux banques, tout cela a été fait – ce rattrapage des dettes, cette mise à jour de la situation financière des hôpitaux et des commissions scolaires – parce que c'est fondamental dans une société bien administrée et bien organisée, et bien orientée.

Cela ne fait pas les manchettes, mais le 30 avril, quand vous faites votre rapport d'impôt, c'est commode de ne pas avoir à payer plus de taxes parce qu'on a une administration qui est efficace.

On l'a fait, ça, nous les Libéraux!

On a également donné aux municipalités au cours des cinq prochaines années à la suite de la Conférence provinciale-municipale organisée par le ministre des Affaires municipales. On s'est engagé, encore là sans augmenter les impôts, à donner \$300 millions aux municipalités pour alléger leur fardeau pendant les cinq prochaines années. Ça, c'est un autre résultat concret.

On a même une meilleure administration fiscale. Des chiffres m'ont été fournis qui révélaient qu'on va avoir \$40 millions de plus en revenus fiscaux parce qu'on a réussi à mettre un terme à l'évasion fiscale. Je suis convaincu que vous êtes tous d'accord avec cela: il n'y en a pas un qui a essayé de jouer l'impôt, ici dans cette salle. On est d'accord avec la lutte du gouvernement pour nous permettre de réduire l'évasion fiscale et de balancer notre budget.

Il y a la question économique, la question du chômage. Vous me permettez, étant donné que c'est la priorité du gouvernement, que c'est le problème numéro 1 au Québec actuellement, que j'en parle quelque peu.

Cette situation financière, dans le cadre global, nous a permis de poser des gestes pour relancer l'économie. Nous avons parlé de 100,000 emplois lorsque nous avons été élus. C'était un engagement que nous avons pris, un engagement à faire tout notre possible. Qu'est-ce que nous avons fait depuis un an, puisque nous parlions de 1971? Nous avons adopté des lois créant, par exemple, la Société de développement industriel. Nous avons augmenté le capital de SOQUEM, de REXFOR, de SIDBEC parce que nous ne sommes pas contre le rôle de l'État dans la relance de l'économie. C'est normal que l'État québécois puisse assurer une présence plus grande lorsqu'il peut le faire, par des dirigeants québécois ou par l'État lui-même, dans les secteurs-clés de l'économie. Nous avons également encouragé les investissements privés. Je sais qu'il y a eu des discussions sur les subventions qui étaient données à l'industrie, qui dans un cas comportaient un investissement d'un demi-milliard sur la Côte-Nord.

Nous avons dit que nous préférierions, si nous pouvions le faire, et cela a été discuté abondamment au cours des ateliers, ne pas avoir recours aux capitaux étrangers, ne pas avoir recours à des mesures pour les inciter si nous pouvions nous-mêmes trouver les fonds ici.

Mais personne encore, mes chers amis – c'est une chose qu'on critique partout, au sujet de laquelle on pose des questions – mais personne encore n'est arrivé avec une alternative concrète. Ici je m'adresse en particulier aux jeunes, aux étudiants qui doivent répondre à toutes ces questions dans les CEGEP et les universités, à ceux qui vous demandent pourquoi le gouvernement donne tant. Demandez donc à ceux qui vous posent ces questions, peut-être de bonne foi, s'ils ont une autre alternative, s'ils ont une autre solution concrète pour que ces investissements puissent être remplacés de façon que soient créés ces milliers et ces milliers de nouveaux emplois qui vont vous servir à la sortie des CEGEP et des universités. C'est là qu'est le problème. Si on n'a pas d'alternative, si le choix est entre se priver d'un développement dans plusieurs régions du Québec, ou recevoir ces investissements et leur donner des incitations, je suis convaincu que la population du Québec dans son ensemble est d'accord avec le gouvernement pour adopter cette attitude.

Vous avez vu, mes chers amis, tout le travail du ministère de l'Industrie et du Commerce, travail considérable par le ministre lui-même, M. Gérard D. Lévesque, qui se trouve en même temps Leader parlementaire, qui a à faire face à l'adoption de tous les projets de lois. Je ne sais pas si vous l'avez vu au cours du congrès. Malheureusement, il a eu un petit accident: il se promène avec deux béquilles et un pied dans le plâtre. Quand je l'ai vu comme cela pour la première fois, j'ai dit: « Ça y est! Il est passé dans l'Unité Québec! » Son travail est ingrat parce que la marge de manœuvre du gouvernement du Québec dans l'ensemble de l'économie est quand même relativement étroite puisqu'il a à tenir compte de la conjoncture nord-américaine.

Il y a également la contribution de tous les autres secteurs comme le tourisme. Est-ce que Mme Kirkland-Casgrain ne vient pas d'obtenir le congrès mondial le plus important tourisme; pour l'été de 1974, cent pays sont se réunir à Montréal. C'est à se demander s'ils ne sont pas d'accord pour qu'on gagne les prochaines élections.

Nous pourrions énumérer longtemps toutes les mesures, toutes les dépenses et les investissements qui vont être faits en Gaspésie: \$411 millions! Ils vont permettre à une région qui a des problèmes de croissance économique de pouvoir avoir un niveau, je l'espère, comparable aux autres. Ce sont des mesures concrètes, réelles.

Les voyages que nous avons faits? J'ai visité quelques villes en Europe. Qu'est-ce que cela a donné comme résultats? Je peux vous en dire quelques mots. Dans les pires moments de la crise monétaire, le Québec a été l'un des seuls qui a pu emprunter, par exemple en Allemagne, quelques jours après les décisions américaines du mois d'août, \$35 millions, qui a pu également emprunter sur le marché de New York. Est-ce que ce n'est pas là la preuve du crédit du gouvernement actuel, alors que plusieurs autres pays ne pouvaient pas emprunter ou avaient des difficultés considérables? On nous a fait confiance, même dans ces moments.

Prenons le cas des investissements lors de mon voyage en France. On sait ce que cela donnait avec les gens de l'Union Nationale lorsqu'ils allaient en France. Avec quoi revenaient-ils? Des menus de l'Élysée, quelques bouteilles de vin et deux boîtes de cigares. Nous, nous sommes revenus avec des investissements qui eux, par exemple, vont créer des milliers d'emplois dans le secteur maritime, ou vont permettre la mise à jour de SOMA, qui avait des problèmes économiques considérables, ou un investissement de la Compagnie Générale Electrique. Trois secteurs, trois investissements concrets.

Tous les budgets que nous avons adoptés sont des budgets expansionnistes, comme dans le cas des ponts, des routes et des édifices.

Sur le plan régional, nous avons essayé en collaboration avec le Fédéral d'utiliser les sommes qui sont disponibles pour que toutes les régions puissent en profiter. Il y a quelques régions qui ont connu jusqu'à maintenant moins de développement que d'autres régions, mais nous essayons avec le budget d'arriver à proposer des travaux de voirie qui puissent pour un certain temps alléger le problème du chômage.

C'est la même chose avec les mesures d'assistance à l'industrie des pâtes et papiers, qui ont également le même objectif.

On dit: « Quelle est la politique économique du gouvernement? » La politique économique du gouvernement est simple: nous voulons consolider et renforcer la structure industrielle du Québec, aider les entreprises les plus productives, augmenter le produit national brut dans ces secteurs-là où l'on obtient le plus de résultats. Cela c'est à moyen terme.

Nous prenons des mesures pour moderniser ces secteurs. Nous faisons des propositions au gouvernement fédéral dans le secteur tarifaire, encore pour consolider ces secteurs.

Nous avons également un problème à court terme de chômage immédiat. Nous devons d'une part tenir compte de la structure industrielle du Québec, mais d'autre part nous devons également tenir compte du problème à court terme. C'est pourquoi nous prenons toutes les mesures possibles avec tous les moyens que nous possédons pour créer le maximum d'emplois et empêcher que cette période difficile que nous traversons – et qui devrait certainement prendre fin d'ici quelques mois ou d'ici l'été prochain – se trouve à infliger trop de problèmes aux régions qui ont un taux de chômage déjà élevé.

A court terme donc, c'est une politique essentielle pour le gouvernement de multiplier ses efforts pour créer des emplois. Si nous regardons les chiffres maintenant, si nous regardons la performance de 1971, il y a à date 54,000 nouveaux emplois additionnels nets, la meilleure année depuis cinq ans, et à travers combien de difficultés: la réévaluation, la question des mesures annoncées par M. Nixon, les événements politiques que nous avons connus. Combien de mesures et combien de gestes nous ont compliqué la tâche, et malgré cela, mes chers amis, nous avons réussi à offrir une performance qui est la meilleure depuis cinq ans avec des problèmes autrement plus difficiles. Trois mille nouveaux emplois en 1968, douze mille en 1970, et nous nous orientons vers 50 ou 55,000 pour 1971. Ça c'est un résultat concret qui met en relief et qui donne la preuve de tous les efforts que nous avons faits ensemble, au gouvernement et dans la députation, ainsi que dans le Parti pour arriver à créer ces emplois.

C'est clair que ce problème est vraiment le nôtre.

C'est celui du Canada par rapport à tous les pays de l'Ouest. Nous avons un taux de croissance de la main-d'œuvre exceptionnellement élevé. En effet, pendant la même période, si nous avons créé 54,000 nouveaux emplois, il est venu un peu plus de monde sur le marché du travail, indépendamment de ceux qui ont perdu leur emploi. C'est ça qui force le gouvernement à multiplier les efforts dans ce secteur.

Si nous examinons d'autres secteurs comme le secteur social, combien de réformes – et vous les connaissez, je n'insisterai pas là-dessus – ont été apportées par le ministre et par le ministre et par le gouvernement. Assistance-médicaments, réforme des structures, nous pourrions résumer tout cela tantôt en quelques mots.

Dans le domaine de la pollution, it is a great sector, it is-a great issue. We are the first government who decided to take action to fight pollution. Previously no action was seriously taken but now we have a department with Dr. Victor Goldbloom who is travelling over all the province and working very hard to fight pollution.

He just told me a few days ago that he succeeded to convince Noranda Mines to spend an additional investment of \$10 million in Gaspé in order to fight pollution. We will present a law in a few days, at the end of the month, to merge all the services of the Government concerned with pollution in order to have a much more efficient organization to achieve that-goal. Of course we have a lot of problems but we cannot avoid fighting pollution because this is becoming more and more an issue in our present society.

Dans le même secteur de la protection des citoyens, mes chers amis, ou des consommateurs, il y a toute la question de l'assurance-automobile. Nous avons déjà posé des gestes pour essayer de réduire la croissance des coûts dans ce secteur – le ministère et le ministre des Institutions financières en particulier – nous avons l'intention, à travers les différents départements, à travers l'action que nous pouvons avoir sur les routes, à travers l'action que nous pouvons avoir par le Code de la route, nous avons l'intention de prendre d'autres mesures et si cela ne s'avère pas suffisant pour contrôler les coûts à un rythme raisonnable, le gouvernement assumera certainement ses responsabilités puisque l'assurance-automobile est devenu un service général à la population, le gouvernement n'a pas le droit, comme dans les autres secteurs, de rester inactif lorsqu'il y a des abus qui se présentent.

Dans le domaine de la protection du citoyen, nous pouvons également parler de plusieurs lois dans le secteur de la justice, de l'assistance judiciaire, l'indemnisation des victimes du crime, l'accessibilité pour les petites causes. Ce sont toutes des lois et des décisions qui ont été prises par le ministère, le gouvernement et le ministre de la Justice afin de corriger les inégalités et les problèmes qui existaient.

Il y a également tout l'aspect culturel. L'Office de la Langue française a vu ses pouvoirs et ses moyens financiers accrus. La politique du livre: cela fait sept ans ou huit ans qu'on parlait d'apporter des changements à la politique du livre, depuis le Rapport Bouchard. C'est le gouvernement, et le Dr François Cloutier en particulier, qui a posé les gestes pour appliquer une véritable politique du livre à l'avantage des Québécois. Ce sont des choses qui ne sont pas tellement connues, mais qui sont quand même des progrès dans des secteurs-clés de notre société.

Il y a eu toute l'action de l'Agence de Coopération culturelle, l'intégration des immigrants. C'est vrai que le Bill 63 a été adopté. Il a été adopté dans un contexte particulier, dans un contexte qui évolue. Si, évidemment, les éléments de la situation changeaient, là encore le gouvernement ne pourra pas se défilier devant ses responsabilités. Là encore le gouvernement devra considérer quels gestes il devra poser pour assurer la sécurité culturelle des Québécois. C'est Keith Spicer lui-même qui disait il y a quelques jours que c'est le gouvernement du Québec, comme seul gouvernement francophone qui doit voir ou qui a la responsabilité d'assurer, le progrès et l'épanouissement des francophones en Amérique du Nord. C'est notre responsabilité bien particulière, et il faut en tenir compte. Il y a eu le bill 64 qui est un premier pas en avant et qui tient compte du contexte. C'est clair que nous ne pouvons pas proposer un ensemble de mesures qui sont irréalistes; il faut quand même tenir compte que nous sommes en Amérique du Nord et que la langue commerciale est principalement l'anglais.

D'autres secteurs, mes chers amis, sont particulièrement l'agriculture où l'on vient de donner \$5 millions à certains producteurs pour alléger leur fardeau. Il y a toutes les mesures annoncées par le ministre de l'Agriculture.

Il y a le secteur des loisirs et des sports. C'est un secteur qui devient lui aussi de plus en plus important. On a posé des gestes. On va en poser d'autres plus importants encore dans les jours et dans les mois qui viennent. On a augmenté les pouvoirs du Haut-Commissariat, ses moyens financiers et son personnel. On va déposer un projet de loi dans quelques jours pour que le Haut-Commissariat ait une véritable structure et qu'il puisse faire une action coordonnée.

Bref, que signifie tout cela? Cela signifie que nous avons adopté près de deux cents lois, la grande majorité d'intérêt public, un peu plus de cinq cents jours de pouvoir. En quelques mots, qu'est-ce qu'a fait le gouvernement durant ces dix-huit mois? Cela n'a peut-être pas paru autant que cela aurait pu si nous n'avions pas eu tous ces événements qui ont eu tendance à atténuer l'impact de notre action.

Résumons notre action: le gouvernement a réglé le problème de la construction, l'assurance-santé, l'assistance-médicaments, l'assistance judiciaire, la réorganisation des hôpitaux, le regroupement des commissions scolaires, la réduction de la hausse des coûts, une meilleure administration fiscale, des lois économiques, le développement de l'Office de la Langue française, un budget expansionniste avec des dépenses de voirie accrues, pas de hausse de taxes, la réforme des transports et des communications, la loi de l'administration financière, le nouveau règlement de l'aide sociale, la mise à jour du financement des commissions scolaires, \$300 millions aux municipalités, \$430 millions pour le prolongement du Métro ont été débloqués, la réforme électorale, la protection des consommateurs, la lutte à la pollution, la modernisation de l'agriculture, combien d'autres choses, et finalement la création de la Société de Développement de la Baie James qui permettra aux Québécois de contrôler une de leurs principales richesses naturelles.

C'est cela, mes amis, qui est de l'action, et cela va continuer comme ça tant que la population nous soutiendra et nous accordera sa confiance.

Vous avez là très sommairement un bilan de notre action dans ces quelque cinq cents jours de pouvoir et qui révèle par lui-même tout ce qui a été fait. L'action de mon gouvernement, comme l'a signalé M. Lacroix dans sa conclusion, c'est également de faire fonctionner le régime fédéral.

La politique du gouvernement est claire là-dessus. Nous considérons que le fédéralisme sous différents rapports ou dans différents secteurs doit avoir une approche flexible. Dans le domaine économique, nous considérons que le fédéralisme doit viser à réduire les disparités régionales. Même le Premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. Bennett, est d'accord avec moi là-dessus. Comment voulez-vous que dans un régime fédéral dont c'est la raison d'être redistributif, on ne soit pas d'accord pour réduire ces disparités? Je l'ai exprimé clairement à la dernière conférence fédérale-provinciale. Dans le secteur économique, nous sommes l'une des cinq régions du Canada et nous voulons profiter, comme toutes les régions, du fédéralisme. Si notre niveau de vie est inférieur à d'autres, il

est normal que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour corriger cette situation. Cela a été fait dans une certaine mesure, notamment par l'action de deux ministres québécois, MM. Marchand et Pépin. Dans le domaine social, nous voulons un fédéralisme décentralisé.

It is obvious for us that when we have two governments dealing in social security, it is obvious and normal that we should have decentralization. We agree – and we told that to the Federal government – we agree to respect national standards, but we want also – because we are also paying and giving a lot of money to Quebecers in the field of social security – the possibility to coordinate our own action with what is distributed by the federal government. What we propose in the field of family allowances is exactly a typical example of a good working federal system where the federal government could have national norms, which are respected, and where provincial governments could adapt the amounts given by the federal government in line with the priorities of the regions.

Dans le domaine culturel, c'est clair que nous avons des caractéristiques particulières. Le Premier ministre du Canada lui-même le constatait à l'ouverture de la conférence de l'Agence de Coopération culturelle et technique en disant que le Québec avait un rôle particulier à jouer. Quant à moi, je suis confiant, pour plusieurs raisons, dans l'avenir du fédéralisme.

Dans une société comme la nôtre, alors que nous avons une liberté d'expression sans pareille, nous devons penser qu'il y a des pays démocratiques depuis des siècles où des gestes, qui sont posés ici impunément, seraient pénalisés de la façon la plus sévère. Dans une société comme la nôtre, avec l'une des plus grandes libertés d'expression, la violence est un acte contre la liberté. C'est une insulte à l'intelligence, c'est un mépris de la dignité humaine. Nous n'avons certainement pas l'intention de voir compromettre les immenses espoirs légitimes que nous pouvons avoir avec nos richesses naturelles et économiques, avec nos ressources humaines qui dans quelques années vont pouvoir donner leur pleine mesure. Nous n'avons certainement pas l'intention de voir compromettre ce défi qui est le nôtre, de bâtir une société originale dans le contexte nord-américain, par quelques centaines d'individus qui n'hésitent sur aucun moyen. Qu'ils se le tiennent pour dit. Le gouvernement est vigilant et, si nécessaire, va redoubler de vigilance, et prendre tous les moyens pour protéger la société et assurer la liberté dans la pleine sécurité de tous les citoyens.

La véritable démocratie, celle que nous connaissons, n'accepte pas que quelques individus puissent mettre en péril ou puissent entraver l'action de la presque totalité de la population. Nous n'étions pas habitués à ce genre de violence. On sait que c'est un phénomène relativement nouveau dans toutes les sociétés, y compris dans la nôtre. On peut l'expliquer de différentes façons. La possibilité qu'avaient les générations précédentes, à cause d'événements historiques tels que les guerres mondiales, de devoir faire face à la violence n'existant plus, la violence individuelle a tendance en certains cas à remplacer la violence collective. C'est donc un phénomène nouveau. Il est vrai que les

gouvernements, où qu'ils se trouvent, ont pu être pris par surprise, par la multiplication de ces actes de violence qui existent dans toutes les grandes cités du monde. Le gouvernement ne peut pas se permettre cependant de rester passif ou de ne pas rechercher des solutions.

Nous avons discuté avec le gouvernement fédéral et nous lui avons proposé que les discussions se poursuivent. J'espère qu'elles aboutiront à des résultats. Nous avons en effet proposé au gouvernement fédéral que des législations plus flexibles soient adoptées pour tenir compte de ces circonstances et pour faire en sorte que la population soit protégée.

Mes chers amis, le congrès que nous avons tenu est un encouragement pour tous, pour le chef du Parti comme pour tous les militants. Ce congrès-là met en relief d'une façon spectaculaire que le Parti libéral est le seul parti qui soit présent dans toutes les régions, le seul parti qui est présent dans toutes les classes de la société, le seul parti qui est présent dans tous les groupes culturels. C'est pourquoi nous pouvons prétendre également être le seul parti à pouvoir légitimement gouverner parce que nous sommes le seul parti qui reflète la société québécoise dans ses plus grandes aspirations et que nous allons les réaliser si nous continuons de bâtir ensemble comme nous l'avons fait au cours de la fin de semaine.